

# La Garde

## ***Petite présentation raccourcie de la Garde***

*Ma vieille Garde ... a fait plus qu'on ne peut attendre des hommes ...*

### ***Napoléon***

Derrière les corps d'armée de Napoléon marchait une réserve sans pareil.

La Garde Impériale représentait la gloire de l'armée et la majesté de l'Empire.

Il était une admirable chose que de voir, au milieu de tous ces combats désastres, intempéries, un corps toujours parfaitement tenu et discipliné, marchant et se battant comme un seul homme dont l'âme était Napoléon.

Etaient choisis les officiers et les soldats parmi ceux que les braves avaient signalés comme les plus braves ; tous étaient couverts de cicatrices, tous avaient été nourris au danger, ils avaient vécu beaucoup d'années en bien peu de temps.

Et même si le vieux Grenadier avec son bonnet à poils est devenu depuis longtemps le symbole de la Garde, nous allons voir que celle-ci ne se cantonne pas qu'à cette image.

Historiquement la Garde Consulaire puis Impériale, résulte de la fusion de deux structures parallèles.

La Garde de l'Assemblée Nationale, anciennement Garde Royale qui était entre autre composée du corps des mousquetaires et chargée de protéger les administrations publiques et la Garde du Directoire appelé elle à défendre le gouvernement.

Le 7 frimaire An VII (28 novembre 1799) Bonaparte confirme la création de la Garde des Consuls.

Au commencement de l'année 1800, cette nouvelle structure comprend :

deux bataillons de Grenadiers à pieds,

une compagnie d'infanterie légère,

deux escadrons de grenadiers à cheval,

une compagnie de chasseurs à cheval,

un détachement d'artillerie.

Elle est composée de 2 089 hommes commandés par Murat puis Lannes, avant que Napoléon ne prenne lui même et seul les commandes du corps tout entier.

Les Maréchaux puis les Généraux ne commanderont que des unités du corps d'élite.

C'est au cours de la célèbre bataille de Marengo qu'elle reçoit le baptême du feu, bataille où la Garde à pied perd près de 50% de ces effectifs.

Au cours de cette bataille la Garde à cheval n'est pas en reste non plus et un mois après ces débuts glorieux, la Garde tout entière, recouverte de poussière des routes et auréolée de gloire, entre dans Paris.

Nous sommes le 13 juillet 1800 et cette démarche politique calculée de Napoléon soulève l'enthousiasme du peuple en lui montrant très rapidement ces héros.

Pour les soldats de la Garde, cette entrée triomphale est aussi une récompense différente des autres unités.

La bravoure de la Garde à Marengo, qui prouvait l'efficacité de ce corps d'élite oblige Bonaparte à accroître l'effectif de la Garde des Consuls qui en 1802, avec le Consulat à vie, reçoit le nom de Garde Consulaire et de fait devient sa Garde personnelle.

Simultanément à l'accroissement de l'effectif de la Garde, elle s'agrandit encore plus avec la fusion avec d'autres unités :

Gendarmerie d'Elite,

Marins de la Garde,

Compagnie des Vétarans de la Garde,

Mamelouks,

Artillerie de de la Garde à cheval avec son matériel.

Tant et si bien qu'au printemps 1804, la Garde Consulaire prend le nom de Garde Impériale et devient un véritable corps d'armée organisé de la manière suivante

## **A. Etat Major et administration de la Garde**

### **B. Infanterie**

1. Régiment des Grenadiers à pied
2. Régiment des Chasseurs à pied
3. Compagnie des Vétarans

### **C. Cavalerie**

1. Régiment des Grenadiers à cheval
- 2 Régiment des Chasseurs à cheval et des Mameloucks

### **D. Armes spéciales**

1. Escadron d'artillerie à cheval

2. Légion de Gendarmerie d'Elite
3. Bataillon des Marins de la Garde
4. Compagnie du train d'artillerie

### **E. Hôpital de la Garde**

Au total, 9 798 hommes commandés par 4 colonels généraux, tous maréchaux.

En 1804, Davout pour les grenadiers à pieds, Soult pour les chasseurs, Mortier pour l'artillerie, les Marins et plus tard le génie et Bessières pour la cavalerie.

Malgré une augmentation constante des effectifs, la structure générale de la garde restait intacte jusqu'à la fin de 1808.

Ces hommes se devaient d'être exemplaire tant au point de vue de la discipline que du comportement en général.

Ils devaient être pourvu d'une obéissance totale, de qualités morales élevées et être fidèle à l'Empereur.

L'appartenance à ce corps constituait une récompense, d'où des exigences d'admission particulièrement sévères. Outre l'attitude exemplaire, il fallait aussi avoir fait au moins trois campagnes, avoir obtenus des récompenses accordées aux braves ou avoir eu des blessures, être en activité de service et avoir une taille de 1m80 pour être grenadier et de 1m70 pour être chasseur.

En 1804, la taille est ramenée à 1m 76 et 1m 67 et le nombre de campagne à 2.

D'après certaines analyses l'âge moyen des soldats de la Garde était de 31 ans et demi et celui de la retraite vers 36-37 ans. Hormis pour certains officiers qui pouvaient dépasser les 40 voir 45 ans.

Si l'âge n'était pas canonique, les années de service elles l'étaient. Le service moyen était d'environ 13 ans.

En moyenne le grenadier du 1er Régiment avait derrière lui 15 à 16 ans de service.

A leur retraite ces hommes comptaient près de 14 campagnes.

Une étude montre qu'avant d'arriver au 1er Grenadier, les 2/3 tiers de ces hommes étaient déjà gradés, ils avaient traversés des milliers de dangers, étaient dans la force de l'âge, pleins d'énergie et d'expérience.

On peut penser qu'ils devaient posséder le sens des responsabilités, savaient obéir et certainement aussi très bien commander.

Si au départ « seuls » 4 à 5 % avaient obtenu la Légion d'Honneur ou les Armes d'Honneurs, vers la fin de l'Empire vu l'accroissement des récompenses durant les guerres napoléoniennes, près de 1000 hommes en étaient titulaire.

Il en est de même pour la nationalité. Initialement environ 5% de ces hommes n'étaient pas français, ce nombre ira aussi en s'accroissant au fil du temps.

A noter aussi, le très faible taux de désertion dans la Garde (-1%).

De ces hommes, pratiquement aucun d'entre eux ne quittera le régiment d'une manière indigne.

Ils le quitteront soit avec honneur, soit en étant promu à un grade supérieur ou bien ... seront tombés au champ d'honneur.

en matière de solde, un soldat de la Garde gagnait presque 4 fois plus qu'un soldat de la ligne.

Chaque grenadier devait avoir une boucle d'oreille, s'était sa première dépense. Au départ un camarade lui perçait l'oreille et faute de budget nécessaire, la boucle d'un diamètre d'une pièce de 3 à 5 francs était remplacé par un simple fil de plomb.

Puis après l'oreille, c'était au tour du bras ou de la poitrine d'être tatoué.

Ensuite quand il l'espérait, le grenadier s'offrait une montre en or, puis complétait sa tenue en s'achetant une tenue de ville ou de salon (culotte courte de nankin, bas de coton, escarpin et boucle en argent).

Même si il était plus riche que les autres soldats, ses distractions étaient toutes simples,

Au quartier, les parties de cartes (Impérial, piquet et drogue), la salle d'armes et parfois de danse. Sans oublier la cantine.

En dehors, ses goûts étaient pour la promenade, le spectacle, le café mais rarement le cabaret trop mal fréquenté.

Outre la solde élevée, les généreuses récompenses et les décorations, les conditions de vie étaient privilégiées par rapport aux régiments de ligne.

Les casernes étaient plus spacieuses, propres et bien aérées.

Après la campagne de 1805, la Garde fut la seule à rentrer dans Paris, les autres unités restant en Allemagne.

Les tenues étaient plus résistantes et plus belles.

Dès qu'elles présentaient des signes d'usure, elles pouvaient être remplacées au contraire de la Ligne où elles n'étaient changées qu'après la durée légale.

A partir de 1805, un décret stipule que les soldats et sous officiers de la Garde avaient une supériorité de deux grades par rapport aux autres corps.

Ainsi un simple soldat de la Garde pouvait commander un caporal de la ligne.

Pour les officiers la supériorité n'était que d'un grade.

En plus de ces privilèges matériels et hiérarchiques, d'autres très flatteurs provoquaient l'envie générale et la haine des autres unités :

partout où les troupes de la Garde se trouvaient avec celles de la Ligne, la Garde aura la droite et le poste d'honneur lui sera déféré.

Lorsqu'un détachement de la Garde rencontre en route un détachement de la Ligne, ce dernier se met en bataille et porte les armes; les drapeaux et étendards saluent; les tambours sonnent « aux champs » et les trompettes jouent « la marche » jusqu'à ce que les troupes de la Garde soient passées.

Le corps de la Garde rend les honneurs mais ne s'arrête pas.

Lors du passage d'une rivière ou de la visite d'un port par l'Empereur, la Garde n'a que la garde du bateau qui porte S.M.

Dans les voyages, la Garde Impériale doit seule précéder et suivre la voiture S.M.

Mais en plus de ses privilèges officiels, d'autres moins officiels existent.

La Garde exerçait dans les logements une prépondérance marquée, les soldats se faisaient donner double ration.

A noter que jusque vers 1804, ses privilèges n'engendraient que peu de soucis.

En effet le nombre de soldat de la Garde étant bien inférieur à celui de la Ligne, il n'était pas très fréquent de se trouver et de se croiser sur les mêmes bivouacs.

Ce n'est qu'après que la cohabitation devint plus difficile.

Car après la formation des grenadiers et des chasseurs à pieds il fut décidé de composer des bataillons de cinq compagnies de vélites (sorte d'école militaire) destinées à former le plus rapidement possible des sous officiers pour les unités de la Ligne et des officiers pour les unités de la garde. Ils servaient aussi de réserve où la Garde pouvaient puiser ces cadres manquants.

Ces vélites étaient tirés au sort parmi les conscrits (4 par département) et issus d'une famille aisée qui devait leur verser en plus de la solde ordinaire 200 francs par an.

En 1805 deux autres bataillons de vélites à pieds furent créés et des vélites furent aussi créés dans la cavalerie et l'artillerie.

En 1806, au moment du départ en campagne, les compagnies de vélites durent fusionner avec les bataillons de la Garde et ainsi composer des compagnies de 80 « vieux » et de 45 « jeunes ».

Fort de ce mélange, ces jeunes hommes de 22 – 26 ans qui ayant fait leurs études dans ce genre d'université, (bataillon d'instruction, participation à plusieurs campagnes, combats, bivouacs, privation, service dans le meilleur régiment de l'empire) devenaient rapidement de bons chefs.

En 1806, les vélites furent refondus en unités spéciales de fusiliers grenadiers et de fusiliers chasseurs de la Garde.

Satisfait de cette expérience, l'Empereur décida de créer dans la Garde une seconde formation de ce genre avec les Gendarmes d'Ordonnance.

Ce régiment allait être formé des représentants des familles les plus nobles de la vieille France et chaque homme devait s'acheter son équipement, son cheval, verser 1900 francs et prouver qu'il recevrait de sa famille 600 par an en plus de sa solde.

Casernée à Mayence, très rapidement une première compagnie de 150 hommes fut prête à se mesurer à l'ennemi avant qu'une deuxième ne suive très rapidement.

Seul bémol, la formation de ces brillantes compagnies de nobles allaient susciter des sentiments contradictoires et de la réserve chez les vétérans des guerres révolutionnaires.

C'est pourquoi en 1807, l'Empereur décidait de dissoudre ces compagnies et de reverser les soldats dans d'autres unités de cavalerie.

En 1808, les effectifs tout en s'étoffant ne s'élevait qu'à 15 382 hommes avec la création de ces unités spéciales, le renforcement et la création de l'artillerie à pieds, et l'incorporation des chevaux légers polonais.

Ce n'est qu'en 1809 que la Garde allait prendre une toute autre dimension, avec la création de deux nouveaux régiments de tirailleurs grenadiers et de deux de tirailleurs chasseurs, de deux régiments de conscrits grenadiers et de deux de conscrits chasseurs.

L'ensemble de ces régiment reçut rapidement le nom de Jeune Garde.

Ils étaient composés de conscrits ordinaires qui devaient savoir lire et écrire.

Malheureusement contrairement à leurs aïeux, ces recrues qui furent déjà difficiles à trouver ne se distinguaient que très peu par rapport à celles qui intégraient la Ligne.

Et leur entretien était coûteux.

Néanmoins, à partir de 1809, l'effort de guerre augmentant, la Garde ne cessa de croître rapidement.

Vint s'ajouter aux régiments existants les vélites de Turin et de Florence.

Puis l'année suivante, c'est la Garde Nationale qui fut créée ainsi qu'une compagnie de sapeur.

Fut aussi incorporé la Garde Royale de Hollande avec un régiment de grenadiers à pied et un régiment de cheveu-légers-lanciers.

L'année 1811 fut tout aussi fécond avec les 5ème et 6ème tirailleurs, les 5ème et 6ème voltigeurs, ainsi que le régiment des flanqueurs chasseurs.

La Vieille Garde fut renforcé avec la création du 2ème grenadier et du 2ème chasseur.

Les hollandais prirent alors la dénomination de 3ème grenadier.

Un corps de pupilles fut aussi organisé.

Vers la fin 1811-début 1812, la Garde comptait dans ses rangs 22 régiments d'infanterie, 5 de cavalerie, 2 d'artillerie, ainsi que de nombreuses unités spéciales, soit en tout 56 192 hommes ; répartis ainsi :

## **Vieille Garde**

1er Régiment de Grenadier à pied

1er Régiment de Chasseur à pied

Régiment de Grenadier à cheval

Régiment de Chasseur à cheval avec la compagnie de Mameloucks

Régiment de Dragons de la Garde

Régiment d'Artillerie à cheval

Régiment d'Artillerie à pied

Légion de la Gendarmerie d'Elite

Bataillon des Marins de la Garde

Compagnie des Pontonniers

Compagnie des Vétérans de la Garde.

Sans oublier les officiers et sous officiers des 2ème et 3ème régiment des grenadiers à pieds, des 2ème régiment de chasseurs à pied, du régiment des fusilliers grenadiers, des fusilliers chasseurs et e la Batterie des conscrits-canonnières.

Ainsi que les officiers depuis le grade de capitaine du régiment des tirailleurs, des voltigeurs, des flanqueurs et de la Garde Nationale.

## **Moyenne Garde**

Caporaux et soldats du 2ème et 3ème régiment des grenadier à pied

2ème régiment de chasseurs à pied

Régiment des fusiliers-grenadiers

Régiment des fusiliers-chasseurs

L'ensemble du 2ème régiment de cheveau-légers-lanciers

Compagnie de Vétérans de la Garde à Amsterdam

Bataillon de Turin et de Florence.

Compagnie ds ouvriers d'artillerie

Bataillon du train d'artillerie de la Garde

## **Jeune Garde**

Grades de lieutenant et au dessous des régiments de tirailleurs, de voltigeurs,

De la Garde Nationale,

Des flanqueurs-grenadiers

Du bataillon du train des équipages de la Garde

Du régiment des pupilles

Des caporaux et canonniers des batterie des conscrits-canonniers.

Mais toutes ces mutations en entraînent d'autres moins visibles, plus sournoises.

Afin d'encadrer tous ces régiments, il fallut trouver des officiers, des cadres, des fonctionnaires, mettre en place des réseaux de casernes, d'hôpitaux, de ravitaillement.

D'une petite cohorte élitiste, la Garde devenait une armée dans l'armée vivant d'après ses propres lois souvent au détriment de la Ligne qui s'en trouvait affaibli entre autre de par les mutations de ses officiers.

Face à cela, les dépenses engagées en valaient elles la peine ?

La création d'un tel corps n'était justifiable que s'il remplissait des fonctions tactiques et stratégiques.

En effet, pour la sécurité de l'Empereur et du Quartier Général, un petit corps d'élite identique à la Garde Consulaire eu suffit.

Le premier objectif de la Garde et le plus important était donc de jouer un rôle de réserve et d'être décisif dans le sort des batailles, en donnant le coup de grâce à l'ennemi après que la Ligne au prix de terribles sacrifices ai préparé le terrain.

Or, la Garde ne joua qu'épisodiquement ce rôle et bien souvent l'Empereur faisait en sorte de la préserver le plus possible, au moins jusqu'à Moscou...

Au retour de la Russie, ayant connu les mêmes difficultés voir pires, les troupes de la Garde étaient décimées.

Lors de la revue aux Tuileries en mars 1813, il ne vit défiler devant lui que les restes de ses brillants régiments d'autrefois.

Mais, en dépit de tout , l'Empereur décida de recréer non seulement les unités de la Vieille Garde mais aussi de doubler ceux de la Jeune Garde qui avait quasiment entièrement disparus.

De fait le nombre des hommes devaient être fin 1813 de 92 472 hommes et même si il n'atteignit que 48 953 soldats, eu égard aux effectifs de l'armée en totalité qui pour cette campagne de France était de 190 000 , la Garde représentait près du quart des effectifs.

Malgré quelques coup d'éclat de la jeune Garde et de quelques vieux soldats conduit par l'Empereur, contre des armées alliées bien supérieures en nombre, le 20 avril de cette même année , dans la cour d'honneur du château de Fontainebleau c'est au milieu de ses fidèles grognards que Napoléon faisait ses adieux, n'emmenant avec lui sur l'île d'Elbe que quelques centaines de tous les hommes qui c'étaient portés volontaires.

Le nouveau gouvernement allait décidé du sort de la Garde.

Les borbons ne licencièrent pas toute l'armée Imperiale mais ils en réduisirent les effectifs.



Ne fut dissoute que la Jeune Garde, la Vieille Gardes fut elle réduite en effectif, et les noms des régiments changés.

Les régiments de Grenadiers à pieds formèrent le Corps Royal des grenadiers de France.

Les chasseurs constituèrent le Corps Royal des chasseurs à pied de France.

Les régiments de cavalerie furent réduits à quatre escadrons.

Grenadiers à cheval – Corps Royal de cuirassiers

Chasseurs à cheval – Corps Royal des Chasseurs à cheval de France

Dragons – Corps Royal des Dragons de France

2<sup>ème</sup> Cheval-légers-lanciers – Corps Royal de Cheval-légers-lanciers de France

L'artillerie, les marins et les sapeurs furent supprimés, les soldats incorporés dans les unités de la Ligne correspondantes.

Les lanciers polonais furent mis à disposition de l'Empereur de Russie.

Les vieux grognards en voulaient aux Bourbons.

Ceux qui n'avaient pas été licenciés ou qui n'étaient pas partis avec l'Empereur sur l'île d'Elbe, étaient obligés de servir pour ceux contre qui ils s'étaient battus depuis vingt ans, leurs régiments de la Garde étaient envoyés loin de Paris et leur solde diminuée d'un tiers.

De plus les nouveaux dirigeants avaient restauré la Maison Royale telle qu'elle existait en 1776, avec par exemple le retour des Mousquetaires du Roi, des Cent Suisse, etc.

Ces nouvelles unités composées de vieillards absents de France durant 20-22 ans ou de jeunes recrues nées hors du territoire et qui n'avaient jamais senti l'odeur de la poudre rendaient ces hommes couverts de cicatrices haineuses.

La nouvelle du débarquement à Golfe Juan de l'Empereur et de mille hommes fit l'effet d'une bombe et tous se rallièrent très rapidement à cette nouvelle aventure.

Le 20 mars 1815, Napoléon par décret, rétablissait la Garde Impériale qui pour encore quelques jours jusqu'au dernier carré de Waterloo, allait se composer ainsi

Etat Major

4 Régiments de Grenadiers à pied

4 Régiments de Chasseurs à pied

8 Régiments de Tirailleurs

8 Régiments de Voltigeurs

2 Régiment de Chasseurs à cheval (un de la Vieille Garde et un de la Jeune Garde)

1 Régiment de Grenadier à cheval

1 Régiment de Dragon

Régiment de Cheval-légers lanciers

1 Escadron de Gendarmerie d'Elite

1 Détachement de Marins

10 Batterie d'artillerie

Le Bataillon du train

L'Hôpital de Gros Caillou

soit en tout 25 870 hommes.

**Texte rédigé d'après l'ouvrage d'Oleg SOKOLOV,**

**L'Armée de Napoléon.**

SEIGNEMENTS

en contactant :

Pierre PAGES

61 Rue du Professeur Ramon

89400 MIGENNES

Téléphone 06 89 84 20 50

Rechercher